



Terre! ^{5^e} édition

Ouest-France / Bretagne / Saint-Malo / A la une de Saint-Malo

Le château du Nessay prend un nouveau tournant

mercredi 16 mars 2011



En direct de nos rédactions

Ile-et-Vilaine

09:38 Rennes - Musique
The Last Morning Sountrack, la mélancolie sublimée [▶ Vidéo](#)

Bretagne

07:53 Rennes - Football
Stade Rennais. Pierre Ménès a assisté à l'entraînement [▶ Vidéo](#)

A la Une

mer 16 mar Vitré - Faits divers
À Vitré : le même appartement cambriolé deux jours de suite !

mer 16 mar Fougères - Faits divers
Un Fougérais retrouvé mort chez lui

mer 16 mar Liffré - Sports
Ville la plus sportive : Liffré dans le top 5

1 / 5

+ Toutes les infos



DU 10 AU 28 MARS 2011



Économisez jusqu'à:
12 000 €

DEVIS GRATUIT

AcommeAssure.com

Espace@sso

Administrations, services publics et para-publics (8)

Autres (29)

Syndicats, organismes consulaires, fédérations, partis politiques (10)

Lieux culturels, touristiques, de loisirs ou sportifs (41)

Associations (195)

Le château du Nessay, site exceptionnel et privilégié, a accueilli plus de 50 000 enfants, depuis 1979. Y compris des écoliers de quartiers difficiles.

Les fondations du château du Nessay sont ancrées sur la presqu'île, depuis la nuit des temps. L'édifice actuel, construit à la fin du XIX^e siècle, était une carte postale privée, jusqu'à son acquisition, par la ville, voici plus de 35 ans. En 1979, la mairie a signé une convention avec l'Association des pupilles de l'enseignement public (ADPEP), pour y accueillir des classes de mer et d'environnement. Le contrat vient d'être modifié.

Ouvrir le château aux Briacins

La mairie a affirmé sa volonté d'ouvrir davantage le château aux Briacins, en proposant l'utilisation de la salle de restaurant, chaque week-end. La ville se réservant le droit d'utiliser tout le château, deux semaines par an et le parc, pour y organiser des animations, ainsi que l'ancienne chapelle (Ouest-France, du 9 mars). La convention stipule que les PEP (10 emplois) poursuivront leur mission d'accueil. Les nouveaux termes devant être évalués, au terme d'une première année d'exercice.

Réduction des activités

Cette nouvelle convention aura-t-elle des conséquences ? « **Sans doute. Mais nous n'avons pas d'alternative. La mairie donne ses orientations et nous n'avons pas le choix du dialogue, explique Philippe Le Croc, directeur général de l'ADPEP. Nous ne pourrions plus prendre en compte les accueils débordant sur le week-end. Ni organiser des stages conséquents, comme la plongée sous-marine, qui ont de retombées sur l'économie. Enfin, l'utilisation de deux semaines, en cours d'année, n'arrangera ni la programmation, ni la trésorerie.** »

Des problèmes qui préoccupent l'association, propriétaire de l'ensemble du matériel intérieur qu'elle devra laisser à d'autres utilisateurs. « **Les intérêts ne sont plus les mêmes, en terme de gestion déjà tirée au maximum.** »

1 600 personnes pas an

En achetant le château, pour l'inscrire dans le patrimoine local, la ville avait fait un choix, rappelle un élu de l'époque : « **Celui de l'accueil des enfants, parce que la Caisse d'allocations familiales apportait une aide considérable, en ce qui concerne des travaux que la ville n'aurait pu financer.** ». Chaque année, le château accueille 1 600 personnes, majoritairement des écoliers, dont certains n'ont jamais vu la mer. Et, l'été, des enfants qui ne vont pas en vacances, grâce au concours du conseil général. Classes de sensibilisation, découverte du milieu marin, apprentissage de la navigation, également pour des handicapés... Action conséquente, y compris au plan social.

Accords et jumelage

Les accords étaient fréquents, pour l'accueil des associations locales, jumelage avec Besse-en-Chandesse, écoliers briacins et de Besse, footballeurs locaux et même équipe de France militaire, kayakistes, fête des Mouettes, ou encore des gendarmes, lorsqu'Yvon Bourges était ministre de la défense... Tout ceci résultant d'accords ponctuels, dans l'intérêt de chacun.

Pour suivre toute l'actualité dans le journal, abonnez-vous

ME CHAUFFE
371 €
PRIME CHAUFFAGE
510 €
1 046 €
BRISACH
EQUIPEMENT ET FORA

Crédit d'impôt 36%

Cinéma

La ligne droite

Dol-de-Bretagne : Ciné-Dol,
Pleurtuit : L'Armor



Incendies

Saint-Lunaire : Le Familial,
Saint-Malo : Le Vauban



Le discours d'un roi

Dol-de-Bretagne : Ciné-Dol,
Pleurtuit : L'Armor,
Saint-Lunaire : Le Familial,
Saint-Malo : Le Vauban



+ Tous les films

Forum



Êtes-vous un consommateur responsable ?

SAINT-MALO consommation
mer 16 mar

Participez

153
Etablissements scolaires,
universitaires (6)
Institutions religieuses (2)

LOISIRS

Annoncer un événement
avec infocale.fr

Consulter l'agenda

Entreprises

Artisans

Commerçants

Restaurateurs